



Médicaments psychotropes : publication de l'expertise collective de l'INSERM sur les consommations et les pharmacodépendances

L'INSERM a été sollicité par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) pour la réalisation d'une expertise collective sur les consommations de médicaments psychotropes mais aussi sur leurs mésusages et les pharmacodépendances qui peuvent leur être liés.

Cette expertise collective émet des recommandations qui sont en cohérence avec les plans d'actions menés ou prévus au sein d'autres institutions en particulier avec celui de l'ANSM relatif à la réduction du mésusage des benzodiazépines.

L'objectif de ce travail était de bénéficier d'un éclairage spécifique sur ces phénomènes et d'émettre des recommandations utiles à l'amélioration du cadre existant (dispositifs sanitaires et préventifs et mesures réglementaires notamment).

Les principaux résultats de cette expertise sont les suivants :

- Une légère augmentation de la prévalence de la consommation des médicaments psychotropes a été notée en France entre 2005 et 2010, les femmes étant majoritairement consommatrices quel que soit l'âge (23 % *versus* 13 % des hommes). Les usagers de drogue, chez qui ces médicaments sont prescrits, en font souvent un mésusage, surtout chez les polyconsommateurs ou ceux recourant à l'administration de produits par voie intraveineuse.

- Tous les médicaments psychotropes n'entraînent pas forcément de dépendance. Aucune donnée n'existe d'ailleurs sur la prévalence de la dépendance en population générale.

- Le détournement de médicaments psychotropes est sous-tendu par différents facteurs : le recours au nomadisme médical, au marché de rue et/ou à l'achat en cyberpharmacies.

Le groupe d'experts émet différentes recommandations :

- Informer la population générale sur les risques de pharmacodépendance et d'usage

inapproprié de ces médicaments,

- Améliorer la prise en charge des patients dépendants aux médicaments psychotropes (notamment par un travail en réseau des différents professionnels impliqués et un parcours coordonné de soins adapté au niveau de dépendance),
- Proposer des mesures réglementaires (notamment le renforcement de l'encadrement de la délivrance *via* l'extension des ordonnances sécurisées),
- Mieux observer le phénomène de détournement et mieux articuler les dispositifs de surveillance existants tout en améliorant le suivi pharmaco-épidémiologique des médicaments psychotropes,
- Développer une recherche pluridisciplinaire et des évaluations dans le champ de la dépendance aux médicaments psychotropes et de son mésusage, en population générale mais aussi chez les usagers de drogue.

Ces recommandations sont donc en cohérence avec les actions menées ou prévues au sein d'autres institutions. Le plan d'actions de l'ANSM visant à réduire le mésusage des benzodiazépines rendu public récemment prévoit notamment de sécuriser davantage la prescription de ces médicaments *via* l'extension de leur prescription sur ordonnance sécurisée et la réduction de leur taille de conditionnement. L'information des professionnels de santé, particulièrement les médecins généralistes, principaux prescripteurs de benzodiazépines, est également envisagée dans ce plan, tout comme le renforcement des mesures de surveillance de ces médicaments.

Lire aussi

- Dossier de presse de l'Inserm de l'expertise collective sur les médicaments psychotropes, consommations et pharmacodépendances
 - Synthèse de l'expertise collective
 - Plan d'actions de l'ANSM visant à réduire le mésusage des benzodiazépines (25/09/2012)
- Point d'information
 - Etat des lieux de la consommation de benzodiazépines en France (16/01/2012) (1705 ko)
- Rapport d'expertise

